

## COMMENT GERER SON IDENTITE NUMERIQUE?

---

De même que vous vous connecterez sur Internet pour rechercher des informations sur un éventuel employeur, les recruteurs prennent l'habitude de *googliser* les noms, adresse électronique, etc... de leurs candidats potentiels. Ainsi, les entreprises disposent d'une masse d'informations à la fois sur votre vie privée et sur votre vie publique.

A l'ère du numérique, il est important de maîtriser l'information que vous postez sur la toile. Maîtriser votre réputation sur Internet devient crucial !

### ***1) Réseau social personnel et réseau social professionnel, quelles différences ?***

Vous avez le choix d'être présent(e) sur des réseaux sociaux ou pas. Cependant, avoir recours à un réseau social peut ouvrir le champ des possibles et vous offrir l'opportunité d'élargir vos contacts. Néanmoins, il vous faut distinguer réseaux sociaux professionnels (Viadeo ou LinkedIn) et réseaux sociaux personnels (Facebook ou Twitter) : les premiers constituent une base de données biographiques permettant d'identifier des cibles au sein des entreprises ou des organismes qui vous intéressent ; les seconds servent avant tout de vecteurs de communication sur un registre plus privé. Les données y sont donc différentes : statut marital, photographies, opinions politiques ou religieuses sont autant d'informations disponibles sur les réseaux non professionnels auquel aura accès un recruteur.

De manière générale, on constate que la frontière entre la sphère personnelle et la sphère professionnelle est de plus en plus floue.

### ***2) Comment profiter favorablement des réseaux sociaux ?***

L'avantage d'un réseau social personnel pour un recruteur est qu'il ouvre une fenêtre sur la personnalité du candidat. De ce fait, il est primordial que les informations que vous mettez en accès libre prennent en compte le type de public ciblé.

---

† Faites le test de *googliser* votre nom et analysez les résultats : c'est parfois surprenant !

## COMMENT GERER SON IDENTITE NUMERIQUE?

---

L'idéal sera de créer un profil limité qui ne permettra pas aux recruteurs potentiels d'obtenir des informations sur votre vie privée, que ce soient les dernières photos de vos vacances à Saint-Domingue en amoureux, le commentaire agressif d'un ex-copain trop jaloux ou une conversation passionnante avec votre meilleure amie Lilly La tigresse.

Il est important que vous preniez conscience que les informations postées sur un réseau social peuvent vous nuire.

### ***3) mon identité numérique, une démarche volontaire ?***

Votre identité numérique fait référence aux traces que vous laissez volontairement sur la toile. Cependant, il faut être vigilant et prendre en compte également les traces laissées sur vous par les autres (*e-réputation*) ! En d'autres termes, l'identité numérique est une volonté de l'individu tandis que l'e-réputation est subie.

L'identité numérique évolue sans cesse : l'enjeu pour vous sera de faire correspondre le plus fidèlement possible votre identité numérique et votre identité réelle. Vous veillerez à la cohérence de l'information diffusée. Par ailleurs, si une e-réputation peut contribuer à faire augmenter votre notoriété, vous penserez à faire « *disparaître* » les messages négatifs de votre profil.

En définitive, les réseaux sociaux font partie des outils qui vont impulser vos candidatures, mais sachez éviter une trop grande exposition de votre vie privée sur la toile